

GODDET EMMA

Comité : conseil de sécurité historique

thème: 29 novembre 1947 : le vote de la résolution 181 sur le plan de partage de la Palestine

délégation : Belgique

Chères présidents , honorable délégués ,  
la délégation de la Belgique est honorée de participer à la conférence NUMAD 2017 et espère de fructueux débats entre chacune des délégations présentes.

La Belgique est tout à fait pour le partage de la Palestine et la création d'un état sioniste étant donné la grande amitié de sa reine et de son peuple en générale avec les populations hébraïques et trouve tout à fait logique qu'elles puissent repeuplé les terres saintes  
Le massacre et la déportations des juifs durant la seconde guerre mondiale vient à peine d'être découvert et est le plus grand crime du XXeme siècle il doit largement être puni mais surtout les populations juives survivantes doivent impérativement être accueillies au mieux.  
De plus la situation actuelle du mandat britannique de la Palestine est sous tension , et l'immigration juive et la cohabitation des populations doit être régulée. Ainsi le partage ou non des terres et les différentes propositions de création d'états doivent être décidées.

Notre pays a accueilli les Juifs depuis les premières migrations séfarades et leurs conditions de vie et d'intégration s'y est sans cesse développé , notamment à Anvers ou il y a une des plus grande communauté juif d'Europe

La Belgique a été largement occupée par le régime nazi pendant la guerre et a donc été impuissante face à ce génocide,les citoyens juifs belges en ont été largement victime ( 26 053 ) mais nombre de ses citoyens se sont levés et ont défendu les juifs de Belgique ils sont à ce titre reconnus comme justes,un comité de défenses des juifs associé à la résistance belge fut crée,ainsi la délégation souhaite faire part de son dépit e implore des excuses et espère réparer les fautes de ses ex dirigeants collaborateur qu'elle punit déjà comme phillip schmitt jugé en 1945 pour plus de 50 meurtres et arrestations illégales.

De plus un état juif au moyen-orient , peut s'avérer être un excellent atout commerciales pour la Belgique , qui peut compter sur ses forts liens économiques avec les populations juives, c'est en effet l'un des ses partenaire important notamment dans le secteur diamantaire.

En outre dans son état actuel du royaume uni ne peut plus gérer le mandat de la Palestine tout seul et l'ordre doit y être rétabli et l'immigration juive doit être ouverte de nouveau , ils participent en effet largement au développement de ces terres et ont absolument besoin d'être relogé et de s'approprier des terres et un pays pou eux après le traumatisme que ce peuple vient de vivre.

Toutefois comme pays sortant de la guerre et de l'occupation ainsi que pays signataire de la charte des nations unies la Belgique pense qu'il faut laisser son auto-determination aux peuples arabes de Palestine , et peut être envisager autrement la découpe des terres.

Ainsi la Belgique soutient ouvertement les populations juives dans leur volonté de créer un état refuge où elles n'aurait aucun risques d'être persécutés comme ce fut si souvent le cas

en Europe. La volonté des peuples arabes occupant actuellement ces terres doit néanmoins être respecté dans une certaine mesure , la Belgique invite donc les peuples arabes à faire preuve de bienveillance et accepter la création d'un état juif sur une partie de ses terres actuelle, elle invite également le comité sioniste et ses soutiens à être mesurés dans ses revendications en gardant à l'esprit les violences qu'ils ont subis afin de ne pas répéter l'histoire, la Belgique voudrait également que les pays présents au conseil de sécurité considèrent avec attention la proposition de création d'un état mixte , ce qui lui paraît être une idée tout à fait applicable. La question du statu de la ville de Jerusalem doit aussi être étudiée.

Sources :

[http://www.numad.eu/wp-](http://www.numad.eu/wp-content/uploads/2016/12/Rapport_CSH_Palestine_NUMAD2017_v2.pdf)

[content/uploads/2016/12/Rapport\\_CSH\\_Palestine\\_NUMAD2017\\_v2.pdf](http://www.numad.eu/wp-content/uploads/2016/12/Rapport_CSH_Palestine_NUMAD2017_v2.pdf)

<http://www.lesclesdumoyenorient.com/La-place-de-l-Union-europeenne-dans-le-conflit-israelo-palestinien.html>

<http://israel.diplomatie.belgium.be/fr/la-belgique-et-israel/relations-diplomatiques>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire\\_des\\_Juifs\\_en\\_Belgique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_des_Juifs_en_Belgique)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Shoah\\_en\\_Belgique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Shoah_en_Belgique)

<http://www.voltairenet.org/article153321.html>